

PRÉAVIS N° 144

AU CONSEIL COMMUNAL

Demande d'un crédit de CHF 90'013.- pour le remplacement de deux véhicules et l'achat d'un nouveau véhicule en 2014

Délégué municipal : M. le Syndic Daniel Rossellat

Nyon, le 18 novembre 2013

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

Par le présent préavis, la Municipalité demande au Conseil communal le crédit nécessaire en 2014 pour remplacer l'ensemble des véhicules nécessaires au fonctionnement des différents services concernés, ainsi qu'à acquérir un véhicule.

Depuis quatre ans, l'achat de véhicules fait l'objet d'une démarche coordonnée qui inclut, dans un même préavis, le renouvellement de tous les véhicules, ainsi que l'achat de nouveaux véhicules de moins de CHF 100'000.-. Par contre, l'acquisition de véhicules de plus de CHF 100'000.-, en particulier les véhicules lourds, fera l'objet de préavis spécifiques. L'acquisition des véhicules pour le Centre régional de défense incendie et secours et la Police ne fait plus partie du présent préavis, en raison de la création d'associations intercommunales.

Les critères d'adjudication et leur pondération sont harmonisés et les dispositions de la directive municipale pour des achats responsables ont été prises en compte. Ainsi, des critères sociaux et environnementaux sont pris en considération, en plus des critères économiques.

Les critères d'adjudication et leurs pondérations sont les suivants :

Pour les véhicules légers

- prix : 50% ;
- adéquation aux besoins du service: 40% ;
- émissions sonores inférieures à 71 dB(A) : 5% ;
- engagements sociaux et environnementaux du fournisseur (selon le questionnaire) : 5%.

De plus, quatre exigences environnementales (carburant alternatif à l'essence, étiquette-énergie A ou B, norme Euro 5, filtre à particules pour diesel) sont considérées comme exclusives sous réserve que des véhicules répondant aux besoins des services existent sur le marché.

Pour les véhicules utilitaires et machines qui ne disposent pas d'une étiquette-énergie

- prix : 50% ;
- adéquation aux besoins du service : 35% ;
- consommation de carburant : 5% ;
- émissions sonores inférieures à la valeur limite selon la catégorie du véhicule en dB(A) : 5% ;
- engagements sociaux et environnementaux du fournisseur (selon le questionnaire) : 5%.

De plus, trois exigences environnementales (carburant alternatif à l'essence, norme Euro 5, filtre à particules pour diesel) sont considérées comme exclusives sous réserve que des véhicules répondant aux besoins des services existent sur le marché.

Dans le chapitre suivant, chaque véhicule choisi fait l'objet d'une brève description.

2. Description du projet

2.1. Service des espaces verts et forêts – Renouvellement d'un véhicule utilitaire léger

Type de véhicule	Véhicule utilitaire léger	
Prix TTC	CHF 25'813.- y c. reprise Opel combo	50%
Justification du besoin		
Il s'agit de remplacer, conformément au plan de renouvellement, le véhicule de transport de personnes et matériel du service, acquis en 2003. Ce véhicule présente 115'000 km au compteur, le moteur est en fin de vie et la consommation d'huile supérieure à la moyenne. Compte tenu d'une utilisation journalière et du besoin, la location d'un véhicule n'est pas envisageable.		
Adéquation du véhicule choisi au besoin		
Le véhicule choisi correspond au besoin des équipes de travail. Le véhicule doit disposer d'un coffre et d'une charge utile suffisante pour y transporter divers équipements, le matériel nécessaire de sécurité et d'intervention, ainsi que certaines petites machines de travail (tronçonneuses, coupe bordures, etc.). Le service après-vente et l'entretien sont assurés à Nyon.		
Exigences environnementales		
Utilisation d'une filière alternative à l'essence (gaz, diesel avec filtres à particules, électricité, hybride)	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Gaz		
Norme Euro 5 exigée, préférer Euro 6 si modèle y répond déjà	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Euro 5		
Filtre à particules et catalyseur DeNOx pour les moteurs diesel	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non concerné <input checked="" type="checkbox"/>	
Préférence environnementale		
Emissions sonores inférieures à 71 dB(A)	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
70.5 dB(A)		
Consommation du véhicule	Note obtenue lors de l'évaluation : 5/5	5%
4.9 kg/km		
Engagement social et environnemental du fournisseur		
Le fournisseur prend des mesures de santé et de sécurité au travail. Il forme des apprentis, encourage la formation continue, accueille des personnes souffrant d'un handicap ou en réinsertion. Il soutient des associations locales. Il prend des mesures pour un usage rationnel de l'énergie, pour diminuer les risques d'atteinte à l'environnement, et intègre des critères environnementaux dans sa politique d'achat.		

2.2. Services industriels – Achat d'un nouveau véhicule léger

Type de véhicule	Véhicule léger	
Prix TTC	CHF 18'200.-	50%
Justification du besoin		
<p>Le chef de réseau eau et gaz doit se rendre très fréquemment à des rendez-vous de chantier, à des séances de coordination ainsi qu'à des réunions de groupe de projet. Il est important qu'un petit véhicule maniable et permettant d'accueillir jusqu'à quatre personnes soit mis à sa disposition.</p> <p>Suite à la récente nomination d'un nouvel adjoint au chef d'équipe, ce collaborateur a repris la voiture actuelle du chef de réseau qui se prête mieux à des déplacements avec du matériel et de l'outillage. Les autres véhicules à disposition actuellement sont du type utilitaire et sont tous utilisés pour des travaux de terrain.</p>		
Adéquation du véhicule choisi au besoin		
<p>Ce véhicule léger a été choisi afin d'assurer les multiples interventions du chef de réseau eaux et gaz. Sa petite dimension facilite l'accès aux chantiers et le parcage en ville. Son espace intérieur rend possible le déplacement de quatre personnes.</p> <p>Le garage sélectionné est un garage de la place de Nyon, ce qui facilite la réalisation des travaux d'entretien et de réparation.</p>		
Exigences environnementales		
Utilisation d'une filière alternative à l'essence (gaz, diesel avec filtres à particules, électricité, hybride)	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	40%
GNC + essence		
Etiquette Energie de catégorie A ou B pour les véhicules neufs, de catégorie C pour les véhicules d'occasion	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Catégorie A		
Norme Euro 5 exigée, préférer Euro 6 si le modèle y répond déjà	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Euro 5		
Filtre à particules et catalyseur DeNOx pour les moteurs diesel	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non concerné <input checked="" type="checkbox"/>	
Préférence environnementale		
Emissions sonores inférieures à 71 dB(A)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	5%
<p>Les émissions sonores s'élèvent à 73.5 dB(A). Le véhicule est conforme à la norme légale, qui exige une valeur limite de 74 dB (A) pour les nouvelles immatriculations, mais pas aux objectifs. Dans la même classe de véhicule, un véhicule répondait à cet objectif mais était moins satisfaisant en termes d'adéquation technique.</p>		
Engagement social et environnemental du fournisseur		
<p>Le fournisseur a pris des engagements sociaux et environnementaux. Par sa réponse au questionnaire, il atteste de mesures prises pour la préservation de la santé au travail, la formation des apprentis, la formation continue, la réinsertion de personnes, le soutien financier à des associations locales ou régionales, une politique d'achat préservant l'environnement ainsi qu'une limitation des risques d'atteinte à l'environnement.</p>		

2.3. Service des travaux et environnement – Renouvellement d'un véhicule utilitaire

Type de véhicule	Véhicule utilitaire		
Prix TTC	CHF 46'000.- y c. reprise Piaggio		50%
Justification du besoin			
<p>Il s'agit de remplacer un véhicule existant, roulant au diesel, servant à l'entretien des WC publics. Ce véhicule utilitaire a été acquis en 2004 et comptabilise 70'000 km. Ce véhicule doit être remplacé au plus vite au vu de son état (importantes fuites d'huile et forte corrosion du châssis). Ce véhicule a été très sollicité depuis sa mise en service, car il est utilisé uniquement pour des petits trajets de quelques centaines de mètres. Bien que la durée de remplacement ne soit pas respectée (12 ans pour une camionnette de 3.5 t), un report de son renouvellement et le coût de sa remise en état qui en découlent seraient économiquement irrationnels.</p> <p>Il n'existe pas de location pour ce type de véhicule électrique selon le Service des travaux et environnement.</p>			
Adéquation du véhicule choisi au besoin			
<p>Le véhicule choisi sera utilisé pour l'entretien des WC publics. Il doit être équipé d'une cabine fermée et être capable de franchir des pentes à 10%. Il est conçu et adapté pour des arrêts fréquents en centre-ville.</p> <p>L'adjudication doit se faire de gré à gré, aucun autre fournisseur ne proposant de véhicule électrique de même capacité et atteignant 50 km/h pour ce type d'engin.</p> <p>Le service après-vente se fera à Jussy (GE) comme pour les trois autres véhicules similaires équipant le Service des travaux et environnement.</p>			
Exigences environnementales			
Utilisation d'une filière alternative à l'essence (gaz, diesel avec filtres à particules, électricité, hybride)	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Electrique			
Norme Euro 5 exigée, préférer Euro 6 si modèle y répond déjà	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Non concerné <input checked="" type="checkbox"/>
Filtre à particules et catalyseur DeNOx pour les moteurs diesel	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	Non concerné <input checked="" type="checkbox"/>
Préférence environnementale			
Emissions sonores inférieures à 71 dB(A)	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	5%
Véhicule silencieux			
Consommation du véhicule	Note obtenue lors de l'évaluation : x/5		5%
18 kWh/100 km			
Engagement social et environnemental du fournisseur			
<p>Le fournisseur n'a pas de certification aux niveaux social et environnemental, mais prend des mesures pour la santé et la sécurité au travail. Il forme un apprenti, encourage la formation continue et soutient la vie associative. Il prend des mesures pour limiter le risque d'atteinte à l'environnement, pour utiliser rationnellement l'énergie et pour privilégier une politique d'achat préservant l'environnement.</p>			

3. Incidences financières

Service	Véhicule	Coût TTC
Services des espaces verts et forêts	Véhicule utilitaire	25'813.-
Services industriels	Véhicule léger	18'200.-
Service des travaux et environnement	Véhicule utilitaire	46'000.-
Demande de crédit totale		90'013.-

4. Aspects du développement durable

4.1. Dimension économique

Les véhicules proposés ont tous fait l'objet d'une analyse des besoins de la part des services concernés. S'agissant des renouvellements, les services ont cherché des véhicules correspondant à leur besoin et leur expérience. Du fait d'un usage quotidien de ces véhicules, une location n'est pas envisageable par les services.

Seul un véhicule ne respecte pas les durées de renouvellement présentées dans le préavis n°30 pour l'achat des véhicules en 2012. Il s'agit du véhicule utilitaire du Service travaux et environnement. L'année de renouvellement de cette camionnette devrait être 2016. Cependant l'état du véhicule (importantes fuites d'huile et forte corrosion du châssis) dicte son remplacement en 2014 déjà. Ce véhicule a été très sollicité depuis sa mise en service, car il est utilisé uniquement pour des petits trajets de quelques centaines de mètres. Un report de son renouvellement et le coût de sa remise en état qui en découlent seraient économiquement irrationnels.

4.2. Dimension sociale

L'ensemble des fournisseurs ont répondu au questionnaire relatif à leurs engagements sociaux et se sont ainsi engagés à respecter au minimum les conditions sociales de travail en vigueur en Suisse. Ils forment des apprentis, et deux d'entre eux accueillent des personnes souffrant d'un handicap ou des personnes en réinsertion. Ces fournisseurs soutiennent les associations locales et régionales.

Si le questionnaire adressé aux fournisseurs permet de mieux connaître leurs engagements sociaux et de les sensibiliser à l'importance de ces questions, il n'est, par contre, toujours pas possible aujourd'hui d'évaluer les conditions sociales de production des véhicules. Cette production consiste en l'assemblage de centaines de pièces provenant de dizaines de fournisseurs dans le monde. Il est donc impossible de connaître les conditions de production de chacune de ces pièces, ce d'autant qu'aucun label n'existe dans ce domaine pour guider les choix.

4.3. Dimension environnementale

L'intégration d'exigences environnementales minimum continue d'orienter le choix vers les véhicules les plus performants du marché concernant la consommation de carburant et les émissions polluantes. Les exigences ont pu être remplies pour tous les véhicules. Pour les deux véhicules roulant au gaz naturel, le classement topten¹ 2013 les place au second rang de leur catégorie respective (mini et fourgonnette).

¹ Voir <http://www.topten.ch>

Selon le même constat qu'en 2013, les objectifs fixés touchant aux émissions sonores des véhicules restent plus difficiles à atteindre. Un véhicule dépasse l'objectif visé, tout en respectant la norme légale en vigueur.

En ce qui concerne les engagements environnementaux des fournisseurs, tous ont rempli le questionnaire qui leur a été envoyé et prennent des dispositions visant à protéger l'environnement.

5. Conclusion

Suite aux résultats positifs de la procédure d'achat et de renouvellement des véhicules mise en place depuis 2011, la Municipalité a poursuivi dans la même direction en présentant un seul préavis qui regroupe l'ensemble des besoins des services pour l'année 2014.

L'intégration de critères sociaux, et surtout environnementaux, permet d'améliorer progressivement la qualité écologique du parc automobile communal, même si l'exercice n'est pas toujours aisé. Pour certains usages spécifiques, une comparaison entre plusieurs modèles n'est pas possible (véhicule utilitaire électrique).

A l'avenir, il s'agira de suivre l'évolution des normes (entre autres la norme Euro 6) et du marché de sorte à adapter les exigences afin de continuer à acquérir les véhicules les plus performants à des coûts raisonnables.

NYON · PRÉAVIS N° 144 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 144 concernant l'achat de véhicules pour l'année 2014,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 90'013.-, pour le renouvellement de deux véhicules et l'achat d'un nouveau véhicule en 2014 ;
2. Ce montant sera porté aux comptes suivants :
 - CHF 71'813.- au compte N° 9143.2 - *Dépenses du patrimoine administratif* -, pour le remplacement de deux véhicules utilitaires pour le Service des espaces verts et forêts et pour le Service des travaux et environnement, dépense amortissable en 5 ans ;
 - CHF 18'200.- au compte N° 9144.6 - *Installation des Services industriels* -, pour l'achat d'un véhicule léger pour les Services industriels, dépense amortissable en 5 ans.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 18 novembre 2013 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Daniel Rossellat



Le Secrétaire :

Christian Gobat

Annexe

- Tableau d'investissement

1^{ère} séance de la commission

Municipal délégué	M. Daniel Rossellat, Syndic
Date	Lundi 20 janvier 2014 à 20h
Lieu	Ferme du Manoir, Salle de conférence N° 2

FICHE D'INVESTISSEMENT

PREAVIS No. 144 / 2013

Achat de véhicules 2014

Date: Nyon le 13.11.2013

Demande de crédit de CHF 90'013.- TTC pour le remplacement de deux véhicules et l'achat d'un nouveau véhicule en 2014

Situation des préavis au 13.11.2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Total des préavis votés par le Conseil Communal	15'096'800	16'926'760	6'905'181	12'753'520	29'025'473	49'981'964

Situation des emprunts au 13.11.2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Plafond d'emprunt selon préavis No. 27 adopté le 12.12.2011					225'000'000	225'000'000
Emprunts au 1er janvier	131'225'479	141'053'013	140'793'357	137'966'600	122'883'270	127'883'270
Evolution des emprunts durant la période +/-	9'827'534	-259'656	-2'826'757	-15'083'330	5'000'000	8'914'235
Emprunts fin période/date du jour	141'053'013	140'793'357	137'966'600	122'883'270	127'883'270	136'797'505

Cautionnements et garanties	
Plafond (préavis No.27)	24'200'000
Engagé	-11'265'799
Caution demandée	0
Disponible	12'934'201

Dépenses et recettes d'investissement	CHF TTC/HT	Estimation des dépenses d'investissements nets					TOTAL
		2013	2014	2015	2016	2017	
Descriptif/Libellé							
Achat de trois véhicules	90'013	0	90'013	0	0	0	90'013
Total de l'investissement	90'013	0	90'013	0	0	0	90'013

Estimation amort. + entretien		
Durée ans	Montant Amortiss.	Entretien annuel
5	18'003	
	18'003	0

Financement du préavis	
Budget de fonctionnement:	
Trésorerie courante	
Investissement:	
Trésorerie/Emprunts dont	90'013

Estimation des coûts d'exploitation	Libellé / années	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Coût total d'exploitation		0	20'703	20'163	19'623	19'083	18'543
Intérêts en %	3.00%	0	2'700	2'160	1'620	1'080	540
Amortissements		0	18'003	18'003	18'003	18'003	18'003
Personnel supp. en CHF		0	0	0	0	0	0
Personnel supp. en EPT		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Economies / Recettes		0	0	0	0	0	0
		0	0	0	0	0	0
Coûts nets d'exploitation		0	20'703	20'163	19'623	19'083	18'543